

Le MORVAN

JUILLET 1973

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

L'ACADÉMIE DU MORVAN A l'assemblée générale : continuité dans le changement

Le 16 juin dernier, à 8 h 30, une délégation du conseil d'administration de l'Académie, entourant Mme Joseph Pasquet, s'est rendue au cimetière de Château-Chinon pour fleurir la tombe du chancelier fondateur et s'y recueillir.

La délégation était composée de M. le président Henri Desbruères et madame ; le vice-président Jacques Thévenet ; le président désigné vice-amiral de Bourgoing ; le chancelier désigné Dr Lucien Olivier et madame ; le vice-chancelier désigné Jean Severin et les membres du conseil, Me Jean Menand, Louis Gallois, Albert Jaillet.

L'assemblée générale annuelle de l'Académie, convoquée le même jour s'est ouverte à 9 h 30 à la Maison des Jeunes et de la Culture à Château-Chinon ; conformément aux statuts et compte tenu des décisions à prendre la réunion s'est décomposée en une assemblée générale extraordinaire suivie d'une assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire

Le président ouvre la séance à 9 h 30, en présence des seuls membres titulaires. Le secrétaire procède au dénombrement des académiciens présents ou représentés. Les pouvoirs sont vérifiés et pointés. Le quorum de la majorité absolue des membres présents ou représentés étant largement atteint par 27 membres titulaires présents et 23 pouvoirs, le président passe à l'ordre du jour.

Le chancelier donne lecture, article par article, du projet des nouveaux statuts établis conformément à la décision du conseil d'administration du 11 novembre 1972. Quelques modifications ayant été proposées et discutées notamment par MM. Lucien Herard, Joseph Petit, de Saint Gerand, Botissard, Saury, Carlat... le texte définitif est adopté à l'unanimité. Un exemplaire de ces statuts sera adressé à chacun des membres titulaires et correspondants. Le président se propose de solliciter le renouvel

Groupe de recherches archéologiques qui est l'émanation de la section.

Il annonce la parution d'une plaquette « Vestiges et perspectives antiques en Morvan », rédigée par les membres de la section académique et publiée par l'association régionale du Morvan sans oublier le numéro spécial de la CAMO.SINE sur l'archéologie nivernaise.

Le chancelier, qui est encore président de la section d'archéologie, précise que ses nouvelles fonctions vont le contraindre à remanier l'équipe de gestion de la section pur y mieux répartir les tâches.

M. Marcel Barbotte inscrit à l'ordre du jour pour une communication sur l'aménagement touristique en Morvan s'est fait excuser. Il est représenté par M. de Rincquesen, qui s'exprime en son nom pour souligner les aspects particuliers du tourisme en Morvan ; retour saisonnier des Morvandiaux émigrés (les Parisiens) nécessité d'aménager l'incitation touristique régionale, répartition des tâches (qui fait quoi ?). Telles sont les matières à propos desquelles l'Académie du Morvan doit revendiquer tout en laissant œuvrer les spécialistes qu'elle pourrait convenir à des tables rondes.

M. Dache plaide avec ferveur pour le Morvan du sud quelque peu oublié selon lui. Il suggère l'établissement d'un plan d'eau ar

tificial et il requiert un aménagement prochain du Beuvray.

Me Jean Menand lui répond en exposant le long et difficile cheminement de cet aménagement du Beuvray qui se fait attendre mais dont on peut espérer que désormais il progressera : « Nous sommes en train de faire des démarches pour obtenir des passages ou des accès vers les principaux points du Beuvray. C'est une question de finances ».

A propos de l'aménagement et de la défense des sites, le docteur J. Petit soulève la question de Pierre-Perthuis. Il s'étonne que l'Académie n'ait rien fait. M. Henri Desbruères lui précise qu'au contraire d'insistantes interventions ont été menées jusqu'à l'échelon ministériel : « Nous nous sommes préoccupés du problème tout au long de l'année. L'Académie est intervenue mais ne peut rien faire contre Pechiney que de renouveler sa démarche auprès de M. Poujade, ministre de l'Environnement ».

Le Dr Lucien Olivier demande à M. Rolley, ancien directeur des Antiquités historiques de Bourgogne, si les instances responsables de la recherche archéologique voyaient un inconvénient majeur à cette installation proche du site des Fontaines Salées. M. Rolley répond qu'il n'y a pas effectivement de site archéologique directement menacé sauf par les tracés des trajets des camions dont le trafic peut entraîner une énorme pollution. Il considère que

l'Académie ne peut évidemment se désintéresser de ce problème.

M. Boussard fait remarquer que l'on parle de préfet, de ministre mais que l'on vit dans un régime parlementaire et que de ce fait il s'étonne qu'on ne s'adresse pas aux parlementaires régionaux dont certains sont très connus.

M. Desbruères accepte bien volontiers l'idée d'une telle intervention et propose de combler cette lacune rapidement.

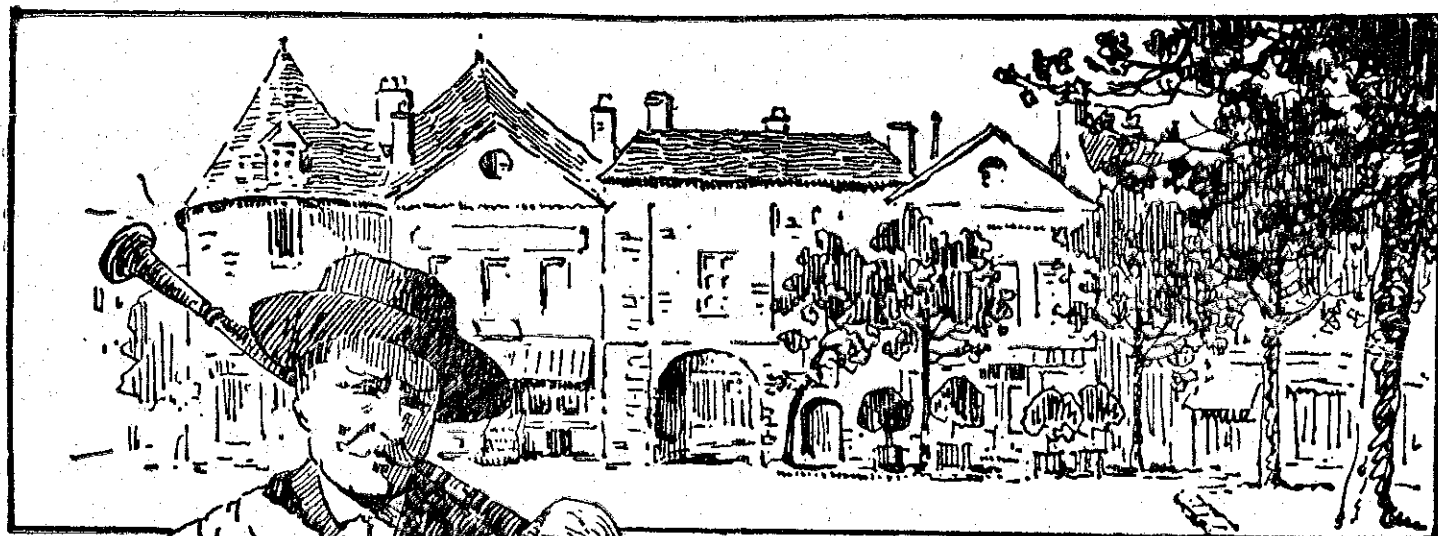
Enfin, le lieutenant-colonel de La Comble parle de l'activité de la société savante qu'il dirige et de la brillante exposition géologique qu'elle vient d'organiser. Son expérience en la matière sera fort utile dans l'avenir à l'Académie.

M. Henri Desbruères annonce que l'ordre du jour est épuisé et remercie l'Académie de lui avoir si longtemps témoigné sa confiance.

La séance est levée à 12 h 40. Un déjeuner confraternel réunit alors tous les académiciens, leurs épouses et leurs amis en présence de M. François Mitterrand, député-maire, président du conseil général, membre fondateur de l'Académie.

Au début de l'après-midi, une séance cinématographique a été organisée au C.E.S. pour projeter deux films anciens et charmants tournés à Château-Chinon et dans le Morvan par Jacques Thévenet et ses amis au temps du cinéma muet.

Extraits du rapport moral du chancelier perpétuel le docteur L. Olivier



Groupe de recherches archéologiques
du Haut-Morvan

EXPOSITION du 7 juillet au 7 septembre 1973

FOUILLES DU HAUT-MORVAN

Le Beuvray, le Fou de Verdun, les Settons
L'Huis l'Abbé, le Pont-Charrot, Argoulais
La Vernée, Arleuf

Maison des Arts et Traditions populaires
CHATEAU-CHINON

Nouveau musée. Tous les jours, de 14 à 18 h

Communication du vice-chancelier Jean Séverin

CETTE Page, j'y suis arrivé par hasard pour un hommage à la mémoire de Joseph Pasquet que nous venions de perdre.

Joseph Pasquet n'était pas seulement le courage, l'honneur, le cœur de l'Académie, il était aussi la Page du Morvan, avec ce qu'elle suppose et exige d'amitiés, de relations, d'informations de culture et d'ouverture sur le Vieux Pays.

Je vois fort bien, je vous supplie de me croire, les difficultés d'une tâche chaque mois renouvelée. Je les vois comme Joseph Bruley, par exemple, du Morvandiau de Paris, qui a une expérience tellement plus riche que la mienne. J'habite loin. En dehors des vacances je reviens quand je peux et repars très vite ; je n'ai donc pas la connaissance immédiate, directe, des événements et des hommes, nécessaire pour un travail de journaliste qui doit toujours œuvrer à chaud. Tout cela fait que boucler une Page, comme on dit, ramener les collaborations, les Informations, mûrir les articles à livrer à l'heure, mériter la confiance du Courrier de Saône-et-Loire et du « Journal du Centre » qui nous accueillent, est une tâche lourde et parfois difficile.

Je ne saurais poursuivre qu'avec votre aide à tous. Mais sans doute, dois-je préciser les conditions de la Page, après avoir remercié le docteur Olivier et Albert Jaillot, toujours à mes côtés — guides et censeurs, s'il le faut, dans l'amitié — quand vient l'heure de mener l'œuvre.

Je crois d'abord la Page indispensable. Avec elle, c'est un lien, l'unité du Morvan qui revit. Elle est un moyen de recoudre notre vieux pays, scellé par la géographie, divisé par l'administration. Il faut que le Morvan garde une conscience unanime ; la langue, l'histoire, le folklore, les traditions, la vie présente s'expriment. Il faut qu'Autun, Vézelay, Saulieu, Avallon, Château-Chinon, ne soient pas à des siècles intellectuels les uns des autres.

NOTRE page de ce mois est, par nécessité, bien sévère. Aussi, avons-nous pensé la rendre plus recevable de tous en la présentant avec quelques fleurs, ces fleurs de nos champs et de nos bois, cueillies pour nous par notre ami Joseph PETIT :

LA DIGITALE

Fleur pourprée, digne du doigt de la Vierge,
Clochette de velours, flamboyante merveille,
Gant de Notre-Dame, porté par un grand chirurgien,
Qui veille le Morvan à douceur sans pareille.

LA MYRTILLE

Je cache mon fruit bleu sous le brin de bruyère,
Au tapis de mousse, comme un doux reposoir,
Ma feuille de velours penche et se désaltère,
La rosée du matin me perle jusqu'au soir.

BRIN DE BRUYÈRE

Bruyères des sous-bois, bruyères des collines,
Qui tapissez le sol avec tant de beauté,
Il faut cueillir vos brins que le soir illumine,
Pour garder au foyer la lumière de l'été.

LA VIOLETTE

Au début du printemps, jolie fleur odorante,
Tu jonches de violet la haie et le chemin,
Et frémis doucement sur ta hampe élégante,
Au soleil qui caresse ta robe de satin.

ECHOS ET NOUVELLES

L'abondance exceptionnelle de la matière de cette page qui rend compte de notre assemblée générale annuelle nous laisse heureusement un peu de place pour parler de nos pairs et de nos amis :

— On se souvient de l'incisif article du Touring-Club de France intitulé « Fluorine en Morvan », dont le titre suffit à rappeler le sujet et le sens. Aujourd'hui la très remarquable revue « Archeologia » prend le relais. Dans son numéro 57 elle publie sous la signature L.F. « Comment sauver le site de Vézelay ». Sa conclusion rejoint nos récents commentaires à l'assemblée générale : « La véritable question est la suivante, qui fera le poids en face de Péchiney à qui on a déjà livré les Baux de Provence et la Maurienne ? Faut-il adresser une pétition au chef de l'Etat, inviter les députés à prendre position, alerter les jeunes qui se trouveront dans l'avenir privés des plus belles richesses du pays ? » « Archeologia » participera à la défense de Vézelay par les voies les plus efficaces ».

— Dans le même souci de la protection de nos sites, à l'un de nous qui s'inquiétait, Me Menand confirmait l'autre jour que le Beuvray n'était ni oublié, ni abandonné. Les « Amis du Beuvray » qui se sont retrouvés le dimanche 8 juillet sur la montagne sacrée viennent d'en donner l'assurance.

Cette fête populaire était aussi celle du cinquantenaire de leur association : elle a été marquée par une émouvante cérémonie religieuse sur la chaume et par la proclamation par le Vergrohet sénateurs de Bibracte parmi les sénateurs de Bibracte parmi lesquels on compte plus de vingt-cinq membres de l'Académie du Morvan, dont le président et le chancelier perpétuel.

Me Jean Menand ayant évoqué les illustres disparus, M. Brunot, fondateur, les marchands de France Joffre et Foch, le général Marchand, le président Basdevant, le général Koenig, le président Roger Millot et Paul Cazin, concluent : « C'est ici, sur cette montagne qu'a brillé la première étincelle de notre unité nationale ». Gageons que le nouveau Sénat de Bibracte saura se montrer vigilant et entreprenant.

Nous avons reçu, d'autre part, pour nos archives :

— Le Bulletin d'informations de la Société d'Etudes d'Avallon (mai, juin 1973) qui signale une étude étymologique exhaustive mise à la disposition des chercheurs sur le mot tau (toe), et deux intéressantes communications de Roger Sidoux sur un rêve singulier et de Charles Lecha sur un voyage géologique à l'entour et au fond des cratères d'Auvergne.

— Le Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais avec laquelle l'Académie va nouer des liens étroits,

De plus, il faut à l'Académie un organe pour s'exprimer, pour dire son existence, son action, ses positions. Sinon, elle se condamnerait à une manière de silence et à la mort lente de ces nobles Institutions dont le cœur bat à peine, où le sang ne circule plus. La Page, donc, expression de l'Académie. Elle l'est déjà mensuellement sous la plume de notre chancelier, le docteur Olivier, fait un travail méritoire d'unité et de rassemblement. Mais je verrais volontiers débordant le cadre de l'administration pour devenir votre écho à tous, à la fois le moyen d'expression des individus — vous êtes tous « riches » en Morvan, « riches » du Morvan — et celui des commissions qui ne se prouvent que par l'action et par des noms couchés sur un papier mort.

La Page exprime également notre assemblée à travers l'académicien du mois, domail de Tristan Maya, qui dresse un portrait pild de votre personne. Mais la série s'achèvera. Nous ne sommes pas trois mille.

Elle l'exprime, enfin, par les Echos et Nouvelles, par des reportages, des interviews d'académiciens pris sur le vif. Car il n'y a que de richesses que d'hommes et votre vie, si vous hésitez parfois à l'écrire, est féconde en œuvres. J'aimerais vous citer tous, mais pour m'en tenir au privilège de l'âge, comment ne pas admirer Escarra, qui est notre jeunesse, un Jacques Thévenet, dans son royaume de ses toiles, un Menand ou un docteur Bondoux qui s'élève à la conscience du Morvan, un Rodary parmi ses pins et ses rivières, un Meunier qui est la loyauté et l'honneur !

De plus, la Page ne peut être l'organe d'une chapelle, « riche » qu'elle soit, mais celui du Morvan. Sinon, comment attendre les innombrables lecteurs du « Courrier de Saône-et-Loire » du « Journal du Centre » ? Ces lecteurs ne s'attachent à nous que nous leur apportons une nourriture puisée à leurs racines. Je suis très soucieux du jugement de mes pairs sur la Page. Mais l'épreuve décisive est celle de mon village. Si la Page est trop abstraite, trop ambitieuse ou trop technique elle ennuit, et mes amis artisans ou paysans me le disent. « Ça manque de vaches ! », a remarqué un jour mon compagnon, le métayer. Il avait raison.

Ils souhaitent que la Page soit leur miroir.

Ainsi nous rejoignons le Morvan ; et d'abord son passé. C'est nous vivons de souvenirs. Nous portons en nous des générations qui ont aimé, souffert, bâti, aussi bien sur le plan des hommes que celui des communautés humaines : villages, bourgs et villes. Nous avons une langue, une histoire et si longue ! Je l'ai remarqué. La grande histoire pèse parfois même si elle commande notre présent. Mais la petite histoire, celle des hommes, des mœurs, des coutumes des métiers, comme elle réjouit nos lecteurs !

Nous rejoignons aussi la vie quotidienne, la plus banale et la plus humble en apparence : tout ce dont les jours du Morvan sont tissés, de l'étable à la ferme, du chantier à la rivière et au bois.

Nous devons suivre tous les mouvements économiques, sociaux, touristiques, l'action des municipalités et des élus qui travaillent sur la chair du Morvan, la modélent, cultivent cette graine d'avenir que notre pays garde en lui. Nous touchons là un point essentiel. Livrée au seul narcissisme du folklore, la Page perdrait tout impact.

N'oublions pas les mouvements artistiques, culturels, scientifiques. Il y a de merveilleuses sociétés en Morvan, d'Autun à Saulieu et à Avallon et à Château-Chinon. Elles luttent pour le patrimoine, elles le maintiennent, elles l'éclairent ou elles le dansent comme le Galvachers. Ou elles le font jaillir de terre, comme aux Bardiaux. Je souhaite que la toile qu'elles tissent aboutisse à la Page, pour notre honneur à tous.

Bref, la Page n'est rien sans vous. Allez-vous à la « penser » à l'écrire et à l'illustrer. Je remercie tous les collaborateurs qui nous ont apporté le secours de leur talent : Don Bénigne Defarges, le maître de la petite histoire, mais si vraie, si puisée aux sources qu'il donne à son Village-sur-Cure une présence qui nous fait espérer pour bientôt un beau livre ; Roger Denux, le bon maître qui a le don de la sagesse et celui du style ; Georges Riguet, le poète et la source Tristan Maya, toujours fidèle ; Lucien Hérard, auquel j'emprunte quand la Page est un peu creuse, une graine de ses merveilleux souvenirs qu'il a racontés dans « Reflets d'une enfance » ; Jean Menand, dont les 80 ans sont si féconds et si jeunes ; Julien Dache, spécialiste du patois, beau conteur d'histoires. Jean Drouillet, qui chante et revit la province ; Guillemot, l'homme d'Uchon ; Claud de Rincquesen, grand maître en tourisme ; les Amis du Vieux Saulieu ; Marcel Lucotte et Pierre Sauray, le docteur Petit qui chantera le Morvan selon leur musique personnelle. Que l'on me pardonne si j'en oublie.

Pour finir, un grand merci au « Courrier » et au « Journal du Centre ». René Prétet, qui est « Le Courrier », est aussi le goût, la finesse et le cœur. René Audin, du « Journal du Centre », nous accueille avec une gentillesse, une ouverture exquise. Nous avons là des amis, des alliés, des compagnons. Non seulement ils nous ouvrent les bras avec une gratuité absolue, mais ils ont la grâce supplémentaire de nous faire croire qu'ils demeurent nos obligés.

lement de son mandat, propose aux suffrages de l'assemblée les candidatures et désignations retenues par le conseil d'administration. Sont élus à l'unanimité :

Président : M. le vice-amiral de Bourgoing.

Chancelier perpétuel : M. le docteur Lucien Olivier.

Vice-chancelier : M. Jean Severin.

Secrétaire de chancellerie : M. Albert Jaillet.

Sur la proposition de plusieurs membres de l'assemblée, M. Henri Desbrières, président sortant, est nommé président d'honneur avec voix consultative au conseil d'administration ; Mme Joseph Pasquet est élue membre d'honneur.

Mlle Millot, membre correspondant, est élue membre titulaire.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire étant épuisé la séance est suspendue à 10 h 15.

L'assemblée générale ordinaire

Le président ouvre la séance à 10 h 30, en présence de tous les membres titulaires ou correspondants présents.

Il prononce un bref et vibrant hommage funèbre des trois académiciens disparus au cours du dernier exercice : Joseph Pasquet, Roger Millot, André Saclier. L'assemblée observe une minute de silence et de profond recueillement.

Le vice-amiral de Bourgoing, président élu par l'assemblée générale extraordinaire fait alors la déclaration suivante :

Je ferai remarquer que j'accepte cette nomination à partir de demain, aujourd'hui c'est le président actuel qui garde son poste. Je vous remercie de votre confiance. Je remplace un jeune qui aurait pu pendant de longues années faire vos affaires. Je ne trouve qu'une raison à ce choix, c'est pour que, dans trois ans, on trouve un président plus jeune que moi pour me remplacer. Je propose de nommer M. Desbrières, président d'honneur avec le droit d'assister au conseil d'administration.

La passation des pouvoirs étant ainsi assurée, le président Desbrières invite le chancelier perpétuel à présenter son rapport moral.

Le rapport moral du chancelier perpétuel ayant été approuvé à l'unanimité, ils constitueront désormais la pièce de référence indicative des tâches à entreprendre ou à poursuivre. Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité.

Comptes rendus d'activités

M. P. Rodary rend compte de l'activité de la section forestière. Après avoir annoncé qu'il lui fallait choisir un vice-président pour l'assister dans sa tâche (il s'agit d'une section active !) M. Rodary signale une remontée du prix de vente des grumes qui pourrait être à l'origine d'une relance de certaines scieries et en treprises annexes régionales.

M. Bernard Gallois, secrétaire de la section d'archéologie antique, a rédigé le rapport annuel de ce rapport en remplacement de son auteur provisoirement souffrant. M. Bernard Gallois décrit la progression.

Il rend compte de l'organisation d'une exposition archéologique à Château-Chinon pendant toute la durée de l'été par le

Notre regretté Joseph Pasquet était donc parmi nous encore il y a un an, et ce fut précisément au cours de notre dernière assemblée solennelle que chacun put, soudainement, mesurer le poids du malheur qui allait frapper notre Académie. Certes, des semaines s'écoulèrent encore ; certains même se reprirent à espérer. L'inaltérable sérénité du chancelier soutenait leur espoir ! Pourtant, il s'éloignait de nous, pas à pas comme pour nous donner le temps d'accepter puis de prévoir. Avons-nous su le bien comprendre ?... Quelle solidité exemplaire ! C'était en elle que nous avions confiance. Son grand œuvre, nonobstant notre dangereuse dispersion, a été de rassembler, en une confraternelle concertation, ceux qui, notablement ici ou là, se proclamaient morvandiaux, soit de cœur, soit de sang : un parti sur l'amour ! Un édifice ô combien fragile dont Joseph Pasquet demeura jusqu'au dernier instant la pierre angulaire : fondateur, gérant, protecteur de notre compagnie, il concevait, décidait, exécutait pour nous.

C'est dire la gravité de la crise dans laquelle notre jeune Académie est soudain entrée ! Chacun s'est interrogé, non sans raison, non sans angoisse, sur son avenir, et chacun sait bien encore, aujourd'hui, que si, à l'épreuve des huit mois écoulés, les plus immédiats dangers de cette crise sont écartés, elle ne peut, pour autant, être considérée comme totalement surmontée. On ne remplace pas Joseph Pasquet, on lui succède et cela nous le ferons tous ensemble, peu à peu, cœur à cœur...

« Le conseil d'administration s'est réuni le samedi 11 novembre 1972, à 15 heures, aux Gargouillats, à Château-Chinon, conformément à l'article 5 des statuts, en vue de pourvoir au remplacement du regretté M. Joseph Pasquet, chancelier perpétuel de l'Académie.

« Après discussion, à l'unanimité, le conseil décide de nommer chancelier perpétuel, le docteur Lucien Olivier, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale. Il lui donne, dès à présent, les pouvoirs correspondants... et nomme en remplacement du vice-amiral de Bourgoing, M. Antonin Bondat, vice-chancelier, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale.

Les nouveaux statuts

Mais c'est surtout la première et la plus délicate de nos tâches que nous avons abordée dès le 19 novembre, à savoir l'aménagement statutaire demandé par le conseil d'administration... Mais avant de vous en définir l'esprit et les perspectives, je dois vous expliquer la raison de cette initiative : elle vous a paru et elle fut, effectivement, la conséquence immédiate du décès de notre regretté chancelier fondateur. Les précédents statuts avaient été l'ori

prudemment rédigés avec une sobriété calculée car il est tout à fait nuisible à l'épanouissement d'une jeune association d'être enfermée dans un carcan réglementaire qui l'empêche d'explorer toutes les voies possibles de son développement. Au contraire, une grande liberté doit lui être laissée, pourvu que ses recherches soient surveillées par un homme sage et averti qui détient sa confiance...

Or, aux yeux de tous, l'Académie du Morvan était et restait l'affaire de Joseph Pasquet. Mais aujourd'hui qu'il n'est plus là, un seul processus demeure, celui du recours à une règle commune et acceptée, c'est-à-dire à une constitution qui dise exactement la loi en toutes circonstances. Je ne puis évidemment pas reprendre dans le détail la lecture des textes statutaires adoptés par notre assemblée générale extraordinaire de ce matin.

Chacun de vous, membre titulaire ou correspondant, en recevra un exemplaire personnel. Retenons-en seulement les points essentiels : l'Académie reste composée en principe de soixante membres titulaires participant de plein droit à toutes les décisions et éligibles à tous les postes. Nous aurons désormais un nombre indéterminé de membres d'honneur choisis en vertu de leur notoriété ou des services rendus. Nous nous efforçons toujours de recruter des membres correspondants auxquels nous avons donné un statut que je tiens à mettre en lumière plus particulièrement : leur recrutement reste le même... Mais la qualité de membre correspondant ouvre désormais la voie au fauteuil de membre titulaire, puisque tout nouveau membre titulaire sera, en principe, choisi dans le collège des membres correspondants, sauf cas exceptionnel.

Nos confrères seront également associés à notre gestion : l'un d'eux, désigné par la chancellerie, y siègera à titre consultatif.

En somme, la commission des statuts s'est montrée prudente, écartant toute perspective bouleversante, pour adapter le plus souvent l'ancienne rédaction à la situation nouvelle...

La seconde et la plus constante de nos occupations a été et demeure, depuis huit mois, **La Page du Morvan**. Dès notre entrée en fonction, nous avons, le nouveau vice-chancelier et moi, convenu d'un plan comportant trois rubriques : l'une, la moins attrayante, réservée en principe au chancelier pour ménager la place d'une information administrative, la seconde sous le vocable « Echos et Nouvelles » a permis de créer un réseau de relations confraternelles régionales ; la troisième, qui a la plus grande part, a été consacrée à des articles de fond relatifs à des traditions ou à des développements d'intérêt plus général et plus actuel.

Mais l'expédition des affaires courantes ne suffit pas, il est

impératif que notre Académie, c'est-à-dire organiquement chacun des académiciens rassemblés dans ce corps constitué, prenne de plus en plus conscience de son rôle et de sa vocation.

Dans ce sens, et pour sortir des généralités, je vous propose l'étude de la constitution méthodique d'un **fond de documentation régionale**, nourri par les travaux les plus sérieux et ouvert gratuitement à tous les érudits désireux de s'informer des choses du Morvan. Quel serait alors celui d'entre nous qui n'aurait pas à cœur, pour la défense et l'illustration du Morvan, de déposer dans nos archives le meilleur témoin de sa pensée et de son œuvre ?

Mais cette entreprise implique que nous dotions l'Académie du support indispensable à une telle matière, c'est-à-dire d'un **bulletin ou cahier périodique** qui permette de diffuser, de prêter, d'échanger et d'archiver nos documents. Je me suis ouvert de ce projet à un certain nombre d'entre vous. Ils ont bien voulu me dire le bien qu'ils pensaient de cette idée, notamment M. René Pretet, avec lequel nous avons analysé la coexistence aisée de la **Page du Morvan** et d'un **Bulletin de l'Académie**, la première restant l'instrument irremplaçable propre à toucher le grand public, heureux d'y trouver le reflet de ses traditions et de ses activités, le second étant l'organe traditionnel d'une Académie consacrée à ses informations intérieures et aux développements originaux de ses travaux.

M. Marcel Meunier, M. Marcel Vigreux, et certains membres correspondants sont prêts à collaborer à cette publication en accord avec M. Pretet et moi. J'ajoute que Mlle Millot, bibliothécaire de la ville d'Autun, est prête, de son côté, à nous fournir une bibliographie de référence complète et précieuse qui constituera avec nous l'espérons, les archives de Nevers, le noyau fondamental de ce fond de documentation.

Conclusion

Telle a été notre activité, tels sont nos projets. L'essentiel était, depuis huit mois, dans d'exceptionnelles circonstances, de maintenir et d'aménager nos voies. Il reste à notre assemblée générale ordinaire d'apprécier et de juger l'opportunité et l'efficacité de cette action...

Pour ma part je ne saurais clore ce rapport moral sans vous dire mon émotion profonde et le sens que j'ai des responsabilités qui m'incombent de par la décision que vient de prendre, ce matin, à l'unanimité, notre assemblée générale extraordinaire : devenu votre chancelier perpétuel, je pourrais en concevoir un grand orgueil ! Soyez assurés que c'est avec toute la modestie que me dicte le poids de cette charge et tout l'amour que j'ai pour notre vieux pays, que j'aborde résolument, avec votre appui, cette tâche exaltante.